



Le nouveau poste de police municipale et la place de la brigadière Clarissa Jean-Philippe ont été inaugurés ce samedi 13 mai 2023 en présence du Maire, de Philippe Court, Préfet du Val-d'Oise, de Philippe Malizard, Sous-Préfet d'Argenteuil, de Cécile Rilhac, députée de la circonscription, de Marie-Christine Cavecchi, présidente du Département du Val d'Oise, de Nicole Lanaspres, conseillère régionale d'Île-de-France, d'élus et de représentants des forces de l'ordre et du Conseil Municipal Jeunes.

Ce nouveau poste de police de 500m², qui permettra d'accueillir plus d'agents, représente un coût de 1 400 000 €. Le conseil régional d'Île-de-France y a contribué à hauteur de 377 800 €, et le conseil départemental du Val-d'Oise à hauteur de 151 120 €.

Discours prononcé par Monsieur le Maire pour l'occasion :

"Si je vous ai réunis ce matin, c'est pour inaugurer une place et le nouveau poste de police municipale. Pour ceux qui me connaissent, j'ai trois passions en plus de la politique, l'astronomie, les volcans et l'histoire. Si je n'ai pas réussi à caser la passion des volcans, l'astronomie est bien à l'honneur ce week-end avec l'exposition L'explorateur et Mise en orbite de la Lune de l'artiste Luke Jerram.

Ce matin c'est aussi l'occasion de faire un peu d'histoire :

L'État français s'est construit au cours des siècles par la centralisation et l'unification de la Justice, mettant fin à la féodalité médiévale, pour devenir un pouvoir régalien. Succédant à une justice exercée par les seigneurs et le clergé dans chaque province de France, les Rois assoient progressivement leur autorité judiciaire. De nos jours, l'État assure l'ordre par l'exercice de la justice et de la force légitime exercée par sa police. En République, le droit à la sûreté figure en bonne place dans la liste des droits imprescriptibles de l'Homme, à l'article 2 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, entre la propriété et la résistance à l'oppression.

La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 reprend le droit à la sûreté dans son article 3 : « Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne ».

Il n'y a pas de liberté sans sûreté.

Dans un État de droit qui n'autorise pas à se faire justice, c'est à l'État qu'il incombe donc de protéger ses ressortissants.

Sous notre république les polices ont longtemps été municipales avant d'être progressivement nationalisées entre les deux guerres jusqu'à la création officielle de la police nationale en 1941.

Pourquoi inaugurer ce jour un nouveau poste de police municipale, alors que je viens de vous expliquer que la sécurité est avant tout un devoir régalien de l'Etat ? La question qui en découle : pourquoi une ville possède-t-elle une police municipale ?

Je répondrais en un mot : pragmatisme !

Le maire que je suis a une constante, faire en sorte que les Cormeillais se sentent bien dans notre belle ville, et cela exige une sécurité optimum.

Mon pragmatisme m'amène à constater que l'Etat ne peut visiblement être efficace partout, que ses moyens sont limités et que parfois des choix politiques hasardeux ont même amené à des baisses

drastiques des effectifs de la police nationale. De ce constat, comme dans beaucoup de municipalités, nous avons donc décidé de renforcer notre police municipale.

Dans ce qu'on appelle aujourd'hui le « continuum de sécurité » la police municipale est devenue indispensable et plus performante ce d'autant plus quand le partenariat avec la police nationale se base sur un respect mutuel des fonctions et compétences de chacun.

Il est (peut-être ?) utopique de penser pouvoir éradiquer toute délinquance et une police, aussi efficace soit-elle, ne suffit pas. Il faut aussi une réponse pénale rapide dès la première infraction. C'est le rôle de la Justice. Les grands délinquants sont toujours d'anciens petits délinquants, ceux qui pourrissent la vie de nos concitoyens, c'est pourquoi dès la première infraction, il faut une réponse judiciaire adaptée. Commençons par donner les moyens à la Justice de faire appliquer le code pénal.

Si les polices existent et si les polices municipales sont aujourd'hui en pleine expansion c'est que la délinquance exige une adaptation permanente des moyens.

Vous l'avez remarqué, Cormeilles n'est pas situé au pays des bisounours, la délinquance certes, est limitée mais bien présente.

Nous avons tendance à dire que « c'était mieux avant » et les chiffres de la délinquance sont souvent l'objet d'interprétation allant dans ce sens.

Pour Cormeilles le nombre de délits en 2022 est le même qu'il y a 15 ans, alors certes la délinquance ne baisse pas, mais, ce qu'il faut préciser, c'est que dans le même temps, Cormeilles est passée de 21.000 à 26.000 habitants.

Cette politique volontariste a montré ses résultats : Cormeilles figure dans le peloton des villes les plus sûres du département. C'est bien connu, quand on se contemple on se désole, mais quand on se compare on se console...

Comme je crois tellement à l'utilité de la police municipale, j'ai en tant que président de notre agglomération créé en 2017 la police intercommunale du Val parisis. Celle-ci patrouille uniquement durant les horaires de soirée et de nuit, et ces 29 agents viennent en renfort des équipes de police municipales dans 13 villes sur les 15 que compte l'agglomération.

Vous rajoutez à cela, toujours en 2017, un réseau de vidéo protection et la création d'un centre de supervision qui couvre l'ensemble de l'agglomération avec ses 400 caméras et 600 en 2026 (dont 75 à Cormeilles). Vous comprenez mieux le sens de l'expression « continuum de sécurité »

Mais, revenons à notre police municipale de Cormeilles, créé en 1990. Il y avait 1 agent pour 17 000 habitants à l'époque. Lorsque j'ai été élu maire en 2008 il y en avait 7 pour 21.000 habitants.

À l'heure où je vous parle, notre Police Municipale compte 25 agents (dont une brigade moto et une brigade canine). Le chiffre que je vous donne est indicatif car les effectifs sont très fluctuants, étant donné la forte demande. Le marché du travail dans leur domaine est devenu une jungle qu'il faudra bien un jour réguler.

En 2022, son activité représente 100 mises à dispositions d'individus à l'officier de police judiciaire du commissariat d'Argenteuil, mais aussi 2000 contraventions pour non-respect du code de la route et 200 interventions pour tapage sonore. À cela, il faut rajouter les 22 interpellations de la Police Municipale Mutualisée et les 350 faits constatés par les caméras.

Ce nouveau poste va bien sûr permettre de répondre au bien-être cher à mon cœur des agents puisqu'il passe de 100 à 500 m2 avec une salle de sport intégrée et permettra d'anticiper la hausse des effectifs souhaitée en passant à 34 agents dans quelques années.

Tous ces moyens mis en œuvre ont un coût. Le poste de police a coûté à la ville 1.400.000€ TTC.

Je remercie vivement le conseil régional d'Île-de-France qui nous a aidé à hauteur de 377.800€, ainsi que le conseil départemental du Val-d'Oise qui nous a subventionné à hauteur de 151.120 € et l'Etat qui nous fait bénéficier du FCTVA (Fonds de compensation à la TVA).

Certes, nous avons de bons résultats en matière de délinquance, mais je ne baisserai jamais la garde.

L'efficacité d'une police dépend aussi des conditions de travail, car, derrière le policier, il y a des femmes et des hommes auxquels je souhaite rendre hommage. Et parce que le délinquant ne fait pas de différence entre la police nationale et la police municipale, c'est à tous les agents du maintien de l'ordre que je m'adresse :

À ce titre, je pense :

À Pascal GABRIEL qui a commencé sa carrière de policier municipal à Cormeilles en 2003 et qui a, par la suite, intégré la brigade moto le 1er septembre 2018. Il nous a quitté le 10 mai 2021. Pour lui rendre hommage et se souvenir de sa personnalité si appréciée de tous ses collègues, nous avons donné son nom à la salle principale du poste inauguré aujourd'hui.

À Xavier JUGELÉ, capitaine de police de la 32ème compagnie de la direction de l'ordre public, assassiné en service le 20 avril 2017 lors d'une attaque terroriste sur l'avenue des Champs Élysées. Nous donnerons son nom à la rue voisine lorsque celle-ci sera terminée.

À Arnaud BELTRAME, colonel de gendarmerie, assassiné en service le 24 mars 2018 lors d'une prise d'otage à Carcassonne où il s'est porté volontaire pour prendre la place d'un otage. Là encore, lorsque son aménagement sera terminé, nous donnerons son nom à la rue qui longe le bâtiment.

Et bien sûr à Clarissa JEAN-PHILIPPE, brigadière à la police municipale de Montrouge, assassinée en service le 8 janvier 2015 au lendemain de l'attentat commis contre les rédacteurs du journal Charlie Hebdo.

Nous avons souhaité que cette nouvelle place qui accueille des logements et ce poste de police municipale porte son nom. Je salue chaleureusement les représentants de sa famille, qui ont fait le déplacement pour être là, aujourd'hui parmi nous.

Nous rendons ainsi à cette femme et à ses hommes l'hommage qui leur est dû.
Si j'ai tenu à ce que ce nouveau poste soit géographiquement au centre de la ville, c'est aussi parce que la
sûreté de mes concitoyens est au cœur de mes préoccupations. Tout un symbole !
Merci de votre attention."



[1]



[2]



[3]



[4]



[5]



[6]



[7]



[8]



[9]

Source URL:<https://www.ville-cormeilles95.fr/article/retour-sur-linauguration-du-nouveau-poste-de-police-municipale>

Liens

[1] https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles-en-parisis/files/styles/large/public/image/galerie/dsc_2613-1.jpg?itok=oMOZ2F_m [2] https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles-en-parisis/files/styles/large/public/image/galerie/dsc_2665.jpg?itok=Y0Bb6GAK [3] https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles-en-parisis/files/styles/large/public/image/galerie/dsc_2662.jpg?itok=cKd441Bq [4] https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles-en-parisis/files/styles/large/public/image/galerie/dsc_2654.jpg?itok=qzPXliDy [5] https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles-en-parisis/files/styles/large/public/image/galerie/dsc_2574-1.jpg?itok=Gy8PZSqa [6] https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles-en-parisis/files/styles/large/public/image/galerie/dsc_2678-1.jpg?itok=yteUw5hN [7] https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles-en-parisis/files/styles/large/public/image/galerie/dsc_2691-1.jpg?itok=Ee|x2ypI [8] https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles-en-parisis/files/styles/large/public/image/galerie/dsc_2731-1.jpg?itok=VV834Ypj [9] https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles-en-parisis/files/styles/large/public/image/galerie/dsc_2756.jpg?itok=OgT6L5uH